# normandie

## caen • alençon • avranches • cherbourg

# Compte rendu FO de l'instance de proximité 10 octobre 2025

**Présents pour la direction:** Xavier Rolland, Directeur régional, Fanny Ausina-Defosse RRH, Virginie Depond IRH, Maud de Bohan Déléguée à l'antenne et aux contenus, Christophe Miguel Chef de centre, Mickaël Goavec Rédacteur en chef.
**Présents RP:** François Ormain; Stéphanie Desgranges, Caroline Vicocq, Amandine Pinault.

## Propos liminaire lu par FO en ouverture de séance :

### La Cour des comptes épingle l'accord collectif de France Télévisions.
### FO fera des propositions pour le moderniser

Rendu public le 23 septembre dernier, le rapport de la Cour des comptes sur France Télévisions pointe d'abord « une situation financière critique qui pourrait mener l'entreprise à sa dissolution ».

**France Télévisions est le premier média de France**

Si le bilan économique est défavorable, le travail en interne est salué par « les Sages » de la rue Cambon. Ils relèvent les bonnes audiences du groupe: avec près de 30 % d'audience tous médias confondus, France télévisions est la première source d'information des Français. Son niveau de confiance est inégalé, de l'ordre de 75% contre 54% en moyenne pour les chaînes privées. Une confiance sur le linéaire mais aussi acquise sur le numérique avec 35 millions de visiteurs par mois sur la plateforme « franceinfo » contre 32,7 millions de visiteurs pour TF1.

**Une « situation financière critique » soumise à des plans d'économie successifs**

S'agissant du budget, le groupe affiche une situation dans le rouge, avec un déficit cette année de 44 millions d'euros. Une situation « non soutenable » selon la Cour des comptes, liée à la fois à des dotations instables de l'Etat, admet-elle, et à une baisse sensible des revenus publicitaires. La Cour des comptes pointe aussi des salaires trop généreux, notamment dans le top management (hors grille) dont certains sont supérieurs à 200 et 300 000 euros par an. Il est aussi relevé une cinquantaine de véhicules de fonction pour près de 2 millions d'euros, des frais de taxi dispendieux et un CSE (activités sociales) trop onéreux (15 millions d'euros/an).

**Un accord collectif trop favorable selon la Cour des comptes**
La première recommandation de la Cour des comptes est de réduire le capital social, c'est-à-dire la masse salariale. Elle préconise donc de renégocier l'accord collectif de 2013 qualifié de « cadre très contraignant qui freine l'adaptation de l'entreprise à l'évolution rapide des technologies, des métiers des usages », « limite la polyvalence des salariés et freine l'évolution des compétences ». Le réseau France 3 est notamment ciblé dans le coût qu'il représente.

**Adapter l'accord collectif aux nouvelles réalités**
Pour FO, ce constat est incompréhensible au regard des efforts consentis par le groupe: une baisse des effectifs de 12% a été réalisée ces dix dernières années et de nombreuses unités de compétences complémentaires ont été négociées pour les PTA avec la quasi généralisation de la polyvalence pour les journalistes.
Par ailleurs, une trentaine d'avenants a été négocié dans la période. Il faudra les intégrer au nouvel accord collectif et les toiletter si besoin.
Oui, **de nouveaux métiers sont apparus au gré des évolutions** des pratiques professionnelles, des nouvelles technologies et de l'IA. La nomenclature des métiers devra être revue pour intégrer ces nouvelles pratiques, les fonctions nouvelles, leur donner une classification et les inclure dans la grille des rémunérations. **Une grille des rémunérations pour laquelle FO ne lâchera rien sur les minimas, les niveaux, les paliers de progression et les expertises. Le salaire, c'est la reconnaissance du travail, indispensable à la dynamique de l'entreprise.**
Pas question non plus de transiger sur le temps de travail, premier volet de l'accord collectif que la direction voudrait bien raboter. Sur les congés, les RTT, les récupérations… **FO se battra pour concilier vie professionnelle et vie privée, conformément à la charte de l'équilibre des temps en vigueur dans l'entreprise.**

Sur toutes ces questions, FO constituera ses délégations le moment venu avec des salariés experts pour revendiquer, négocier et obtenir le mieux-disant.

## Point 1 - CSSCT

- **Arbitrages de congés**

Les feuilles ont été rendues à la date prévue. Des arrangements ont pu avoir lieu… Tout est calé indique la direction.

- **Réunion de service JRI / encadrement technique**

Certains JRI regrettent de devoir programmer cette réunion sans le cadre de maintenance. Elle sera donc reprogrammée à son retour . Dans l'attente, l'équipe support répond aux sollicitations.

- **Services montage / son / édition: accorder les violons**

Une réunion s'est tenue pour l'observation des règles du mixage le weekend. Elle a permis de partager la problématique de chacun. Il a été décidé que l'OPS du weekend qui fait régie / mixage assistera à la conférence de 15h30 pour identifier les tournages tardifs et surveiller les sujets à mixer. Un point entre le chef d'édition et l'OPS sera fait à 17h30 pour suivre l'évolution de la fabrication des sujets. Il est convenu que la cabine peut rester en mode de diffusion pour répondre à des situations d'urgence. Le mixage peut enregistrer des sons seuls pour être envoyés au montage. L'OPS devra quitter le poste de mixage avant l'heure de prise d'antenne pour faire ses réglages en plateau.

Si le sujet n'est pas mixé, le cabinet est le dernier recours. Elle doit être définie entre le mixeur, le chef d'édition et la rédaction. La notion d'heure disparaît. On préfère être dans l'intelligence collective, se parler pour prendre la bonne décision dit le chef de centre.

- **La planification des OPS** se fait en tenant compte des demandes. Ils sont planifiés en priorité sur les produits froids et en fonction de la nature et du besoin du tournage. Et souvent sur les équipes légères, dit le chef de centre.

Il est fabriqué entre 200 et 250 produits froids par an. Le défaut de planification reste marginal dit le rédacteur en chef.

- **IA : un tour d'avance pour Roue**n

Un atelier IA a eu lieu à Rouen. Les élus regrettent que Caen n'en ait pas bénéficié.

La direction a essayé d'équilibrer les animations sur les différents sites qui ne sont pas forcément les mêmes dit-elle.

Le directeur rappelle qu'il y a des webinaires, des formations individuelles plus ou moins analogues à ce qui a été proposé à Rouen.

# Point 2 - Antenne

## Studio virtuel: déjà opérationnel

La déléguée aux programmes et au contenus présente l'intégration du décor du studio virtuel pour « Courants d'art ». Un programme a été défini sous la forme d'un talk de 52' entre une journaliste et une personnalité de la culture en Normandie. Une société de production privée, « Aski-da » et un réalisateur conseil viennent en appui aux équipes locales. Sur un plan éditorial, le studio virtuel est un véritable plus avec un chapitrage plus clair, une esthétique plus belle indique la déléguée. Elle souligne la cohésion d'équipe et l'énergie dégagée par ce nouveau process de fabrication. Les techniciens ont tous été à la hauteur devant ce challenge technique qui a demandé beaucoup de travail en amont.

Côté rédaction, une version décryptage de 3 modules a déjà été diffusée dans le JT. Selon le rédacteur en chef, cela a suscité de nombreux retours positifs de professionnels de l'audiovisuel. Avec des effets en temps réel sans post-production.

Il souligne que le travail s'est fait dans le calme et la concentration. Un travail de très haut niveau pour la scripte et les vidéos dans un vocabulaire nouveau… Calme absolu aussi du chroniqueur dans les nombreuses prises à effectuer pour obtenir la bonne.

Cela permet de booster la chronique « écran tactile » qui s'inscrit bien dans le JT. Après des thématiques classiques, une thématique historique sur la base d'archives est prévue, conclut-il.

Il est noté la nécessité de bien planifier les vidéos à la préparation de la vidéographie.

## Projets d'antenne: de belles perspectives mais en grande partie avec le privé

La déléguée aux programmes et aux contenus annonce la création d'un programme court: une « balade avant guerre » est prévue pour découvrir à quoi ressemblaient les villes avant 1944. A Caen, il y avait par exemple un théâtre italien, un palais de la Bourse au Havre. A l'aide de cartes postales, de photos, de films, il s'agit de faire revivre le patrimoine à travers un programme incarné, court, numérique et peut-être linéaire sous forme de balade dans les rues reconstituées.

La réalisation extérieure se fera avec « Aski-da » et un réalisateur conseil. Le développement du décor est en cours.

Côté rédaction, un projet est à l'étude avec le studio virtuel pour le web. Le rédacteur en chef précise que l'idée est de téléporter un journaliste de Rouen dans le studio virtuel. Pour un décryptage de l'info ou « une semaine en Normandie » version web pour les 15/ 25 ans. Il est question de mettre au point un décor multi-fonctions pour une exploitation en 2026.

Le directeur ajoute que pour les municipales, un projet commun de décor pourrait être créé à Caen et partager avec d'autres BRI.

Par ailleurs, le directeur annonce un projet de «slow TV» à l'exemple de ce qui a été fait à IDF avec le brame du cerf. L'idée est de positionner plusieurs caméras en diffusion 24h/24 pour capter un événement. En Normandie, ce seront les grandes marées du Mont Saint-Michel avec en plus un drone et une caméra immergée… Pour vivre en direct la vie de la baie ! Cette opération est prévue du 3 au 9 novembre et est diffusée en direct sur la plateforme avec un décrochage dans la case du matin entre 10h et 10h30. Une émission spéciale le dimanche 9 novembre est prévue. Elle reviendra sur ces 7 jours de TV en continu avec un best off sur les réseaux sociaux.

L'idée est de s'installer dans un temps long, une autre temporalité avec la possibilité d'éditorialiser par une voix off explique la déléguée à l'antenne et aux contenus. Deux réalisateurs sont prévus sur cette captation.

A noter que ce programme « slow TV » est réalisé par la société privée « Eden production ».

## Rappel de l'accord de tournages avec UTS: possible seulement pour un CC1 ou CC2 !

En théorie, un journaliste rédacteur sans compétence complémentaire n'a pas le droit de tourner avec un UTS. Or, cela se fait à Caen. Un chargé d'édition numérique peut contribuer mais sans pouvoir le faire tout seul.

Il est rappelé que l'accord est en cours de renégociation.

Selon le rédacteur en chef, il n'y a pas de live qui se fasse avec un rédacteur seul. Exemple: le Tour de France. Néanmoins, il admet que ponctuellement, les journalistes du numérique peuvent ici ou là le faire pour alimenter les réseaux sociaux. On vit avec notre époque dit-il, cette pratique ne correspond pas forcément à un texte qui, aujourd'hui, n'est plus d'actualité

La pratique d'un journaliste seul sur une manifestation a été dénoncée, bien que protégé par un APR. Une vidéo selfie sur fond vert est aussi remise en cause.

Le directeur rappelle l'accord d'entreprise: Un tournage UTS se fait par un journaliste CC1 ou CC2.

Cela étant, potentiellement, tout collaborateur peut être témoin d'un événement qu'il va filmer et servir de document pour le JT. La déléguée à l'antenne précise que tout individu peut faire des images d'un événement et que nous, nous nous en priverions au prétexte d'un accord devenu obsolète.

# Point 3 - Emploi / formation

## Postes en consultation:

- Responsable communication: le poste a été réaffiché y compris pour l'extérieur pendant 15 jours jusqu'au 10 octobre. Il y a 137 candidatures. Une short liste est prévue.
- Scripte: Il y a 5 candidatures. Les entretiens vont se dérouler première quinzaine d'octobre. Une décision sera prise en fonction des éléments.
- Journaliste rédacteur/trice: les entretiens sont prévus la semaine prochaine. Dans un premier temps, on part sur 3 candidats indique le rédacteur en chef.
- Documentaliste: le poste est toujours en cours d'étude, il n'est donc pas affiché pour l'instant. La direction précise que cette fonction fait l'objet d'une étude globale au niveau de FTV. Les outils notamment arrivent à échéance en terme de capacité de maintenance.

A noter que des ateliers ont eu lieu sur l'évolution du métier. Le logiciel va changer avec une expérimentation en Outremer. Il est précisé que de nombreux postes de documentalistes sont gelés dans l'entreprise. La direction indique qu'un recours à l'intermittence est possible en cas de besoin.

# Point 4 - Marche de l'Établissement

Un atelier vélo a eu lieu au printemps. Un autre est prévu cet automne, la date reste à valider avec le prestataire.

Le distributeur d'essuie-mains a été changé au deuxième étage.

Prochaine réunion à définir après les élections professionnelles. Ces élections ont pour but renouveler ou de confirmer les élus du CSE réseau qui élisent ensuite les représentants de proximité (RP) en fonction des suffrages recueillis dans chaque antenne. Il n'y a donc par d'élections directes des RP. Le nom des candidats RP est communiqué au CSE réseau par chaque organisation syndicale représentative ayant obtenu au moins 10% des voix.

**1er tour du 6 au 12 novembre / 2e tour du 27 novembre au 3 décembre 2025 / Par vote électronique**

A cette occasion, **si vous souhaitez vous investir dans l'organisation syndicale**, être force de proposition dans le fonctionnement de l'entreprise, défendre les salariés et les collectifs, siéger dans les instances, **n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus locaux :**

**Marc Michel-Dherissart et François Ormain**

**de notre bureau à Paris au 01 56 22 43 76 ou 01 56 22 54 40 - syndicatfo.groupe@francetv.fr.**

**Même démarche si vous préférez vous syndiquer**.